



CONCOURS DE BOOK TRAILERS 31

Édition 2015 -2016

Règlement

Article 1 : Organisateur

L'atelier Canopé de Haute-Garonne organise un concours de book trailers à destination des collèges et des lycées du département.

Article 2 : Conditions de participation

Ce concours est ouvert à tous les établissements scolaires inscrits au Défi Babelio 31.

Article 3 : Objet du concours

Chaque classe ou groupe d'élèves inscrit au concours devra réaliser une ou plusieurs bandes annonces sous format vidéo à partir des livres de la sélection du Défi lecture Babelio 31.

Article 4 : Contraintes techniques

La durée de chaque vidéo ne devra pas dépasser 2 minutes 30.

Le choix des outils est laissé à la libre appréciation des participants.

Chaque vidéo devra contenir un court générique de fin indiquant les informations suivantes : nom(s) du ou des réalisateurs(s), nom et ville de l'établissement, crédits sur les droits d'auteurs.

Article 5 : Calendrier et modalités de restitution

Chaque production réalisée devra être déposée sur la chaîne *youtube* du concours, en mode « privé », avant le vendredi 15 avril 2016.

Article 6 : Engagement des candidats

Les participants garantissent aux organisateurs du concours l'authenticité de leur œuvre.

En cas de non respect des droits d'auteurs liés aux images et aux sons, l'Atelier Canopé de Haute-Garonne se réserve le droit de considérer la production comme non recevable.

Article 7 : Processus de validation

Un comité de validation visionnera toutes les bandes annonces reçues, à partir de la chaîne *youtube* du concours et les publiera en « mode public » après avoir vérifié que celles-ci répondent aux conditions du présent règlement.

Article 8 : Élection du palmarès

Un jury délibérera afin d'établir un palmarès. Cinq prix seront décernés : Le **Babel d'Or**, le **Grand Prix**, le **Prix de la mise en scène**, le **Prix de la réalisation** et le **Prix du jury**.